

PILOTER VOTRE EXPLOITATION

Sécurisez vos
enregistrements avec
MesParcelles :
Option
clé en main

Les +
AVANTAGES

- **Vérification** de vos données
- Édition des **documents réglementaires**
- **Appui individuel à la déclaration PAC** inclus (option sans déclaration PAC possible)

Nous **élaborons et gérons votre dossier** *MesParcelles* à partir de vos données.

Nous **saisissons pour vous** vos interventions dans l'outil *MesParcelles*.

Nos services



PRÉALABLE

Vous nous transmettez vos données, aux échéances convenues.



VOTRE BÉNÉFICE

- Les documents administratifs réglementaires à jour :
 - Plan prévisionnel de fertilisation azotée
 - Cahier d'épandage
 - Registre phytosanitaire
- La réalisation du dossier PAC (sauf option sans déclaration PAC)



NOTRE SERVICE

- Réalisation de votre assolement et des prévisions de fertilisation
- Saisie de vos données parcellaires dans l'outil *MesParcelles*
- Réalisation des documents réglementaires
- Accompagnement à la déclaration PAC (sauf option sans déclaration PAC)

MODALITÉS : abonnement annuel du 1er novembre au 31 octobre. Rendez-vous individuel avec un conseiller. **DURÉE :** 6 heures. Option sans déclaration PAC : 4 heures. Heures supplémentaires facturées.

TARIFS ET CONDITIONS DE VENTE SUR DEMANDE

Vos interlocuteurs

Clarisse GERARD

Promotrice *MesParcelles*

03 29 83 30 86

clarisse.gerard@meuse.chambagri.fr

Noémie PHILIPPE

03 29 76 81 40

noemie.philippe@meuse.chambagri.fr

Chambre d'agriculture de la Meuse Siège à Bar Le Duc

Les Roises

Savonnières devant Bar

CS 10229 - 55005 BAR LE DUC Cedex

Antenne à Bras sur Meuse

Maison de l'agriculture

La Warpillière

ZA du Wameau - 55100 BRAS SUR MEUSE

Tél. : 03 29 83 30 30 - Fax : 03 29 76 29 29

mail : accueil@meuse.chambagri.fr

www.meuse.chambre-agriculture.fr



www.afnor.org
Lignes des adhés certifiés et
de nos engagements sur
www.chambre-agriculture.fr



LA QUALITÉ DE NOS SERVICES EST CERTIFIÉE PAR AFNOR CERTIFICATION

